



Françoise Gaspard (France)

Pramila Patten (Maurice)

Victoria Popescu (Roumanie)

4. Le Groupe de travail présession a élu Victoria Popescu (Roumanie) à sa présidence.

5. Conformément à la liste d'États parties devant présenter des rapports à la trente-quatrième session du Comité, le Groupe de travail présession a établi des listes de questions relatives aux rapports des huit États parties ci-après : Australie, Cambodge, Érythrée, ex-République yougoslave de Macédoine, Mali, Thaïlande, Togo et Venezuela (République bolivarienne du).

6. Pour établir ces listes, le Groupe de travail présession était saisi des rapports des huit États parties énumérés ci-dessus, du document de base présenté par l'État partie, le cas échéant, des directives concernant l'établissement des rapports des États parties (CEDAW/C/7/Rev.3), des recommandations générales adoptées par le Comité, des projets de liste de questions établis par le Secrétariat (Division de la promotion de la femme) conformément à la décision 19/III du Comité et fondés sur une comparaison analytique des derniers rapports présentés par les États parties et des rapports précédents et les débats du Comité s'y rapportant, ainsi que d'autres informations pertinentes, y compris les conclusions du Comité et d'autres organes créés en vertu d'instruments internationaux.

7. Conformément à la décision 18/I du Comité, le Groupe de travail présession a tenu une séance à huis clos avec un représentant d'un organisme des Nations Unies. Il a également reçu des contributions écrites de trois organismes des Nations Unies. Le Groupe de travail présession a reçu des informations de six organisations non gouvernementales et a entendu de deux d'entre elles un exposé oral sur deux des États parties des rapports desquels il était saisi.

8. Le Groupe de travail présession note que les rapports initiaux étant examinés article par article, à l'exception des articles 1 et 2, 7 et 8 et 15 et 16, les listes de questions sont dressées selon la même approche.

9. Eá établis

c) Liste de questions relatives au premier, deuxième et troisième rapport  
périodique combiné de l'Érythrée (CED600968 0 0 - 1 685 453 Tm(e)Tj175.00968 0 0 - 1 535 453 Tm(é)Tj1.00 0 28